

L'institutionnalisation d'un projet de développement territorial : ni rupture, ni permanence.

Denis Laforgue

► To cite this version:

Denis Laforgue. L'institutionnalisation d'un projet de développement territorial : ni rupture, ni permanence. : Une étude de cas. L'institutionnalisation d'un projet de développement territorial : ni rupture, ni permanence, Apr 2014, La Ferrière (38), France. <hal-00991431>

HAL Id: hal-00991431

<http://hal.univ-smb.fr/hal-00991431>

Submitted on 15 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**L'institutionnalisation d'un projet de développement territorial :
ni rupture, ni permanence.**

Une étude de cas

Dans les territoires de montagne, les projets de développement sont souvent présentés par les acteurs efficaces (les porteurs de projets politiques, acteurs administratifs, experts) comme des leviers pour faire face à des tendances (économiques, climatiques, démographiques), dont l'origine serait largement extérieure au dit territoire et dont les conséquences seraient négatives. L'ambition affirmée dans ces projets est alors souvent très élevée : il s'agirait de transformer en profondeur le territoire pour lui permettre de s'adapter à la nouvelle donne (économique, climatique, sociale...). A l'opposé de ces discours d'auto-célébration tenus par les acteurs du projet eux-mêmes, on trouve des discours extrêmement critiques insistant à la fois sur la forte dimension idéologique de ces projets (censés faire « du territoire une marchandise », relayer « un néo-libéralisme qui avance caché ») et à la fois sur leur inanité, leur impuissance : ce ne serait que « des mots, du papier » les populations locales ne se laissant pas bernier : elles résisteraient certes sans bruit mais activement, privant le projet politique de ses fondements.

A partir d'une étude de cas¹, je souhaiterais proposer un autre récit de ces processus d'institutionnalisation des projets de développement territorial, en sortant d'une logique univoque ou binaire du type : (a) soit le projet réussit à transformer le territoire, *i.e.* que la mise en récit privilégie un scénario de rupture : le territoire changerait de nature, d'identité à la suite de la mise en place du projet de territoire (qui aurait pour cause des mécanismes globaux dépassant en partie / largement le territoire considéré) ; (b) soit on considère que le projet échoue et que donc, « rien ne se passe », que le territoire reste inchangé du fait que ce dernier ait résisté à des logiques de domination hégémoniques ou que le projet soit inadapté aux enjeux objectifs.

Si je souhaite me déprendre de ces deux scénarii, par ailleurs séduisants et mobilisateurs, c'est qu'ils me semblent relever d'un même schème d'intelligibilité discutable, en l'occurrence ce que C. Castoriadis (1975) appelle une « pensée ensembliste – identitaire » ; autrement dit une tendance à considérer le territoire comme un « Tout », comme un système (ouvert) fonctionnel², ayant donc une cohérence, une logique, une identité ou une dynamique propre... du moins jusqu'à ce qu'une catastrophe / une crise / une rupture³ modifie la logique du système. Lorsqu'on s'inscrit dans cette perspective d'analyse, il est alors pertinent de se demander si le territoire « change » (s'il passe d'un état 1 à un état 2). A contrario, je voudrais envisager le territoire avant tout comme un processus constitué en permanence de mouvements⁴ pluriels, en tension, irréductibles les uns aux autres, bien qu'en interaction ; ce qui rend un raisonnement en terme de rupture / bifurcation inopérant.

¹ Il s'agit ici de « penser par cas », comme le proposent Passeron et Revel (2006), c'est à dire d'étudier un cas singulier (un territoire, un projet...) de façon à en faire émerger, à partir de traces, d'indices (et non de preuves), un modèle d'analyse ou encore des configurations et des processus sociaux qui ne soient pas restreints à ce cas singulier.

² Pour moi la notion de système fait problème : en quoi y a-t-il système de surcroît « territorial » ? De mon côté je pense plutôt en terme d'une pluralité d'institutions dont l'association, en se faisant toujours sous tension, « institue » en permanence ce que nous nommons commodément « territoire ». Mais, il n'y a pas d'état stable du système : seulement des événements qui ont pour suite la production d'un certain mode (ou de certains modes) d'association (ce que nous nommerons plus loin des machines institutionnelles).

³ pour moi, toute cette « sémantique de la rupture » fait problème puisqu'à partir d'elle, on voit la réalité avant tout comme un état qui, de temps en temps, en fonction de « facteurs » (qui serait comme à part de cette réalité stable, alors qu'ils ne peuvent pas ne pas en faire partie?) changerait d'état. Plutôt que de parler de rupture, *i.e.* de passage d'un état stable à un autre, je raisonne en terme de mouvements (au pluriel car pas forcément homogènes , *i.e.* animés de tendances contradictoires) d'institutions les unes par rapport aux autres

⁴ J'emprunte ce terme à R. Raymond (2009)

1. Le projet de développement local comme « événement qui fait suite » et comme « machine institutionnelle » territorialisé(e)

J'adopte donc le cadre théorique suivant.

Ce qu'on appelle « territoire » (et qui est un construit, un découpage du chercheur au regard de son questionnement, au même titre que ce qu'on appelle un « événement ») est appréhendé comme composé, travaillé en permanence par des actants d'un certain type, que nous nommons des « institutions ».

Le terme d'institution doit donc être entendu ici au sens anthropologique et non au sens, ordinaire, d'un établissement, d'une structure concrète et matérielle (par exemple l'institution scolaire, hospitalière ou encore judiciaire). Dans une perspective anthropologique, au cœur de toute institution, il y a une autorité, une « tradition ouverte » qui à la fois précède et alimente les pensées et les actes des individus et à la fois se reproduit et se renouvelle à travers ces pensées et ces actes (Revault d'Allonnes, 2006). Cette autorité peut être de nature politique et publique et s'incarner alors empiriquement dans un établissement public ou une structure politique, mais d'autres formes d'autorité existent, donnant lieu à d'autres formes institutionnelles, comme la famille, qui s'incarne pratiquement dans certains types de relations plutôt que dans un bâti, des murs, des statuts professionnels ou encore une organisation administrative. En combinant deux inspirations majeures de la sociologie des institutions, Marcel Mauss (1968) et Harold Garfinkel (2007), on peut considérer une institution :

- (a) à la fois comme un ensemble de significations et de fonctions⁵, qui sont au fondement des pensées, pratiques, interactions propres aux individus et aux collectifs (que l'on peut dès lors appréhender comme des « machines institutionnelles »⁶) ;
- (b) et à la fois comme un processus permanent – un enchâssement d'événements qui font suite⁷ –, puisque les individus comme les collectifs se réfèrent à cette institution pour produire leurs pensées et actions propres in situ. L'institution ne se reproduit dès lors jamais à l'identique, elle est toujours en mouvement, puisque, d'une certaine manière, chaque individu, chaque situation, chaque événement « y imprime sa marque ». Dans cette perspective, tout événement (banal ou majeur) participant de la vie du territoire étudié doit être analysé à la fois comme étant fondé sur différentes institutions et à la fois comme assurant leur survie et leur évolution sur le dit territoire.

Dans cette perspective, le « projet de territoire » doit être analysé à la fois comme « ce qui advient », c'est à dire un événement résultant de la combinaison – selon des modes évolutifs – de diverses institutions constitutives du territoire ; à la fois comme « ce qui devient », en l'occurrence une machine institutionnelle parmi une multitude d'autres⁸, contribuant au déploiement, voire au re-déploiement de ces institutions sur le territoire considéré.

⁵ au sens de Propp (1965), c'est à dire une action accomplie par un actant : par exemple, transmettre, échanger, donner, protéger, prendre, produire, etc. (Descola, 2005)

⁶ J'emprunte librement ce terme à Guattari (2013), en désignant par là, des agencements corporels, subjectifs, techniques qui sont à la fois finis (leur temporalité est bien plus courte que celle des institutions) et désirants : les machines cherchent des prises autour desquelles se constituer, se stabiliser, prises qui leur sont fournies par les institutions, celles-ci s'assurant en retour une emprise sur ces machines, ce qui leur permet de « vivre ». Mais chaque machine étant une hybridation, une sédimentation, une concrétion d'institutions, son mouvement propre contribue au mouvement (bruit / renforcement) de chaque institution (dans ses manifestations locales et situées, ici sur le territoire). L'intrication de ces institutions se manifeste en permanence sous la forme d'« événements qui font suite », qui peuvent donc se cristalliser, plus ou moins durablement, sous la forme de « machines » qu'il s'agisse d'individus, de collectifs (groupes sociaux (familles, réseaux...), organisations économiques ou politiques) ou d'agencements socio-techniques. Le projet de territoire est alors une de ces multiples séries d'événements / machines, qui sont instituées par et institutantes des différentes institutions qui font le territoire.

⁷ c'est à dire « ces événements d'une expérience qui la dotent de dimensions durables, par rapport auxquelles toute une série d'autres expériences auront sens, formeront une suite pensable ou une histoire, ou encore les événements qui déposent en moi un sens, non à titre de survivance et de résidu, mais comme appel à une suite, exigence d'un avenir » (Merleau-Ponty, 2003, p.61).

⁸ Cela signifie que le projet de territoire acquiert une consistance propre (bien que mouvante) dans et par des événements enchâssés les uns dans les autres, qui vont se cristalliser sous la forme d'une machine. En même temps ce projet est indissociable (quant à sa genèse et son devenir) d'autres séries d'événements et machines tout

Dans le cas présent, de quelles institutions procède l'événement / machine « projet de développement local », contribuant par son mouvement propre à la vie de ces dernières ?

En matière de développement territorial, l'institution politique et publique joue un rôle de premier plan : c'est elle qui problématise la situation du territoire (en terme de difficultés, risques, ressources) et co-construit des plans d'action (pour résoudre ce qui a été identifié comme un problème territorial). Par exemple, dans le cas étudié, le projet de territoire pose comme problème le déclin industriel du territoire, la fin d'une économie basée sur la frontière (franco-italienne) et les risques inhérents à une économie touristique qui serait basée uniquement sur les sports d'hiver (incertitudes liées à la concurrence économique, au réchauffement climatique...). Les registres de significations / fonctions que recouvre le projet (en tant que machine institutionnelle) tendent à promouvoir de nouvelles dynamiques économiques et sociales sur le territoire, soit en assujettissant les comportements des populations à des normes pré-définies (les habitants doivent être/devenir conformes à une certaine représentation politique du territoire), soit en incitant les citoyens ordinaires à s'auto-réguler dans leurs pratiques quotidiennes de façon à participer à la mise en œuvre du dit projet de territoire, tout en tenant compte de leurs intérêts et de leur environnement (par exemple en étant fier de son territoire et en s'en faisant donc le promoteur ordinaire auprès des populations touristiques). De sorte que dans le cadre de ses diverses interventions auprès des populations, la structure publique porteuse du projet opère soit par un « travail sur autrui » visant à normaliser les usages et les subjectivités, soit par un « travail avec autrui », cherchant ici à accompagner les populations dans la transformation de leurs pratiques quotidiennes sur le territoire (Laforgue, 2009). Ce faisant, de telles interventions publiques peuvent soit être congruentes, soit entrer en tension avec les influences que les institutions privée et économique ont par ailleurs sur les individus.

Le projet de territoire étudié ici ayant pour ambition de re dynamiser le territoire considéré (sur un plan économique, démographique...), de doter à terme les habitants de ressources matérielles dont ils seraient dépourvus aujourd'hui, l'institution économique joue aussi un rôle clé dans l'institutionnalisation de ce projet de développement local. L'institution économique se fonde sur l'idée que le monde est un fond de ressources exploitables à des fins humaines ; ce processus d'exploitation étant à la fois censé permettre de répondre au désir humain, qu'il s'agisse de biens matériels ou immatériels, et à la fois associé à des expériences de réification : exploitation, dette, perte d'autonomie, souffrance identitaire... (Sahlins, 2005). L'institution économique inscrit donc les individus du territoire dans des relations de production, d'échange, mais aussi de prédation (concurrence, lutte...). Dès lors, notre hypothèse est que le projet de développement territorial est certes institué par l'institution politique et publique, mais son émergence (le projet comme « ce qui advient en t ») et son institutionnalisation (le projet comme « ce qui devient ») dépendent aussi des rapports qu'entretiennent au fil du temps cette institution publique avec l'institution économique (dans et par ses manifestations territoriales).

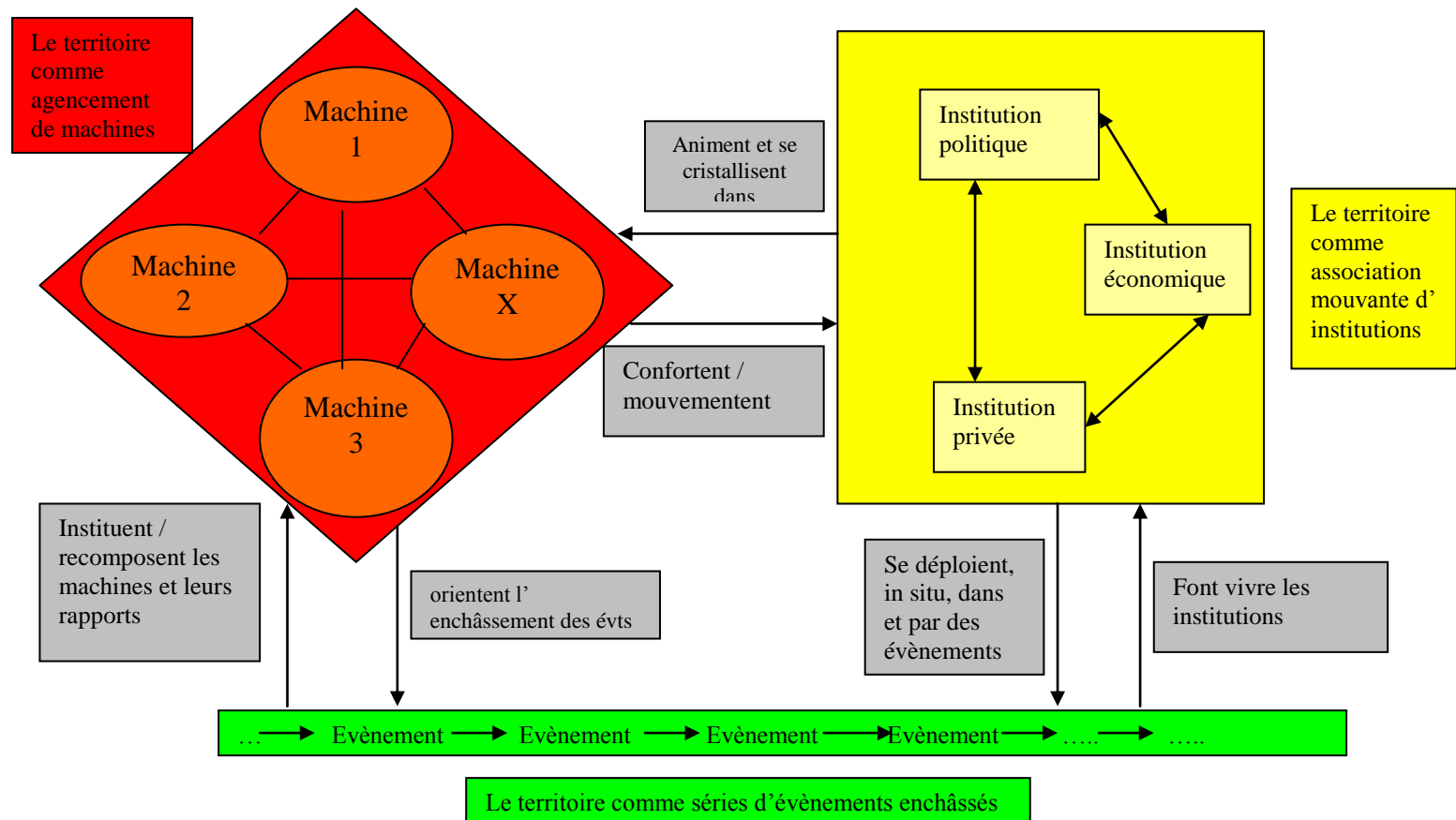
Par ailleurs, ce projet de territoire entend mobiliser les populations du territoire en transformant leurs représentations et leurs rapports pratiques à leur espace de vie. Le projet entend sensibiliser les habitants aux richesses patrimoniales de leur territoire (son environnement naturel, son histoire, ses traditions locales) de façon à ce que ces derniers y vivent mieux et que, fiers de ce « territoire d'exception », ils en deviennent logiquement les promoteurs au quotidien (auprès des touristes). L'institutionnalisation de ce projet de territoire suppose donc d'infléchir les processus par lesquels l'institution de la sphère privée institue les individus et les collectifs du territoire. Cette institution de la sphère privée se caractérise par des significations, des fonctions en tension : d'un côté, elle repose sur l'idée de l'autonomie de chaque individu, de l'autre sur celle d'« autrui qui compte » pour l'individu, qui peuvent limiter son autonomie (Taylor, 1994). Cette institution de la sphère privée institue donc chez les acteurs ordinaires d'une part, toute représentation de soi et tout acte par lesquels l'individu s'affirme en tant que corps et subjectivité/désir propres en des lieux et des moments situés ; d'autre part, toutes les pratiques de l'individu à travers lesquelles il développe des formes (territorialisées) de soutien, d'échange, mais aussi de contrôle à l'égard de personnes qui comptent

en étant irréductible à ces derniers / dernières : ils/elles ne s'alignent pas les uns par rapport aux autres ; l'un(e) ne domine pas unilatéralement les autres

pour lui (relevant du cercle familial, mais pas seulement). Notre hypothèse est que le projet de développement territorial, relevant de l'institution politique, aura d'autant plus de chances d'être approprié par les acteurs ordinaires du territoire, qu'il alimentera l'institution de la sphère privée de ces derniers, que ce soit en contribuant à un rapport à soi selon un impératif d'autonomie et d'authenticité, ou en s'inscrivant dans les relations de transmission, de protection, de don et d'échange que l'individu a déjà noué avec les personnes qui comptent pour lui sur le territoire considéré.

Sur un territoire, coexistent, s'inter-pénètrent, co-évoquent ces différentes institutions : chacune déploie sa logique propre et ce faisant contribue à instituer des événements et des machines que ce soit sous la forme d'individus (en tant que corps, pratiques et subjectivités), de collectifs (organisations, associations, familles, réseau de sociabilité...) ou d'agencements socio-techniques ; en même temps les institutions interfèrent les unes avec les autres, dans et par ces machines que sont les individus, les groupes, les organisations, les réseaux, et ce selon des modalités variées : conflit ou au contraire complémentarité ; hiérarchisation ou indifférence... L'objectif du récit et de la frise ci-après est donc : 1° de montrer comment sur un temps long des séries d'évènements (=institutions) indépendantes ou pas ont eu pour suite l'évènement « élaboration et mise en œuvre d'un projet de territoire » : il s'agit de montrer que cet évènement en tant que « ce qui advient » ne relève pas d'un pur hasard, pas plus qu'il n'était prédictible ; il convient donc d'éviter toute vision mécaniste ou téléologique de l'avènement du projet, du genre « il ne pouvait pas en être autrement au vu des conditions objectives... ». 2° d'étudier comment de ce projet de territoire (en tant que suite d'évènements cristallisés (=machines)) adviennent, dans et par l'interaction de diverses institutions, d'autres évènements alimentant d'autres machines institutionnelles du territoire (individus, collectifs, agencement matériel et technique), même si ce n'est pas sous la forme attendue par les acteurs publics.

Schéma d'analyse Le territoire comme institutions / machines / évènements



2. Le projet de territoire comme « ce qui advient » dans et par des séries d'évènements inter / in-dépendantes

Le territoire alpin étudié nous intéresse car il a fait l'objet au tournant des années 2000 d'un projet de développement local, porté par une intercommunalité (soit des élus). Ce projet est basé sur une mise en tourisme de ce qui est alors institué comme un patrimoine local (bâti, modes de faire, Nature...) : à terme, il s'agit de faire vivre le territoire et ses habitants avant tout grâce à des flux touristiques attirés par le caractère exceptionnel du territoire (dans ses dimensions humaines et matérielles) et non plus seulement par l'offre de sports d'hiver certes nécessaire, mais insuffisante et marquée du sceau de l'incertitude à moyen terme (du fait du réchauffement climatique). Pour les porteurs de ce projet, le territoire et ses habitants doivent rompre avec leur passé industriel et avec « le tout ski » pour prendre conscience des ressources exceptionnelles de leur espace de vie : la mise en valeur de ce dernier (à destination des touristes) passe pour les acteurs du projet par des mesures spécifiques : 1° le soutien à toute initiative visant à restaurer, mettre en valeur, faire connaître tel ou tel aspect de ce qui est considéré comme ayant une dimension patrimoniale : faune, flore, bâti dans sa dimension historique (mémoire), modes de faire étiquetés comme des traditions locales..., 2° la mise en place d'évènements culturels sur le territoire (festival, journée à thème, conférences, sorties organisées...) à destination de touristes attendant autre chose que le « seul ski », 3° renforcer la collaboration entre les stations, en faisant en sorte qu'elles affichent à l'égard de la demande touristique (particuliers tours operators) une identité de territoire (par exemple dans les salons européens dédiés) ; 4° financer des équipements collectifs constituant l'infrastructure de cette nouvelle offre touristique territoriale (signalisation, photothèque...) ; 5° créer et publier un journal local mensuel chargé de rendre visible, de faire connaître les différentes facettes, les différents attraits du territoire, à destination non seulement des touristes, mais aussi des habitants, afin que ces derniers prennent conscience des richesses de leur territoire de vie et s'en fassent ainsi les « inlassables promoteurs ».

Maintenant que l'on a rapidement décrit ce projet de territoire, en tant qu'évènement dont les qualités diffuses vont faire suite (sous la forme d'une machine institutionnelle interagissant avec d'autres machines), comment peut-on rendre compte par le récit (et une frise chronologique, cf. en annexe) de l'institutionnalisation de ce projet de territoire ? En tant qu'évènement (puis machine), je voudrais montrer qu'il résulte du mouvement propre à chacune des diverses institutions du territoire et que c'est de la concrétion de ces différentes dynamiques instituées / institutantes qu'émerge le dit projet.

Pour bien comprendre ce processus d'institutionnalisation, il convient de se reporter plus d'un siècle en arrière, au moment où le rattachement du territoire étudié à la France, en tant qu'évènement résultant d'une interférence entre l'institution politique et l'institution de la sphère privée (population), va avoir pour suite plusieurs évènements qui vont influencer d'abord sur les formes locales de l'institution économique : l'établissement d'une frontière avec l'Italie, le creusement d'un tunnel (entre les deux Etats) et la construction de forts militaires (pour défendre la frontière). Ces évènements vont durablement instituer⁹ l'institution économique locale : celle-ci va se déployer principalement autour d'une économie de la frontière (production / consommation engendrées par de grands travaux, le transit commercial, le transit de voyageurs, l'installation de garnisons militaires). A cela, s'ajoute la présence d'industries liées souvent aux ressources naturelles du territoire : barrages, papeterie... Autant de machines qui vont contribuer à instituer¹⁰ les formes locales de l'institution de la sphère privée : les populations quittent le mode de vie rural / agricole, pour trouver un emploi salarié dans le secteur secondaire ou tertiaire, avec toutes les conséquences que cela a sur les modes de vie individuels (accès au confort moderne) et collectifs - recomposition des modes d'organisation collectifs montagnards, flux migratoire (e.p. italiens) nécessitant la re-définition des modes de co-existence des groupes sociaux sur le territoire.... Soit l'émergence et la cristallisation dans et des

⁹ cela veut dire que le pouvoir instituant de l'institution politique ne contribue pas seulement à (ré-)instituer (en permanence) cette dernière, mais qu'il contribue aussi à infléchir durablement l'institution de l'institution économique, i.e. à alimenter les évènements et les machines (entreprises, salariés, consommateurs...) qui lui donnent vie...

¹⁰ même remarque que ci-dessus.

événements de nouvelles machines sur le territoire (identitaires, familiales, de sociabilité, du vivre-ensemble...).

Pour cette période qui va en gros du milieu du 19^{ème} siècle au milieu du 20^{ème} siècle, le territoire est donc traversé et constitué de divers processus d'institutionnalisation :

- d'une part des mouvements de « croissance » de certaines machines qui vont peu à peu s'instituer sur le territoire : centralisation du pouvoir politique, conflit inter-étatique, entreprises industrielles, modes de vie de la société de consommation / de type urbain. C'est ce que nous appelons des processus d'institutionnalisation « épique »¹¹ pour insister sur le fait qu'on est là dans un cas de figure où des machines institutionnelles (par exemple l'entreprise industrielle ou le mode de vie moderne) sont prises, sur le territoire considéré, dans une dynamique de cristallisation, d'affirmation, de consolidation, en étant instituées, le plus souvent par plusieurs (et non pas une seule) institutions.
- d'autre part et dans le même temps, des mouvements de fragilisation, de crise d'autres machines : déclin ou en tout cas recomposition des communautés montagnardes, déclin du secteur économique primaire, de la société paysanne (face à la société englobante). On parlera ici d'un processus d'institutionnalisation « tragique » au sens où une forme instituée jusque là hégémonique décline du fait de ses interférences avec le mouvement instituant d'autres institutions¹². Par exemple les modes de vie traditionnels, jusque là dominants dans la sphère privée, entrent en crise sous le coup du pouvoir instituant de l'institution économique (qui s'incarne dans une multitude d'évènements qu'on regroupe de manière commode sous le terme de développement industriel), lui-même indissociable du pouvoir instituant (d'évènements relevant) de l'institution politique (enjeux géo-politiques, politiques de grands travaux)¹³.

Cette configuration d'institutions sous la forme de différentes machines territorialisées - régulation croisée entre Etat central et pouvoir local ; entreprises industrielles et commerce transfrontalier ; société de consommation encastrée dans des formes de vie plus traditionnelles (p.e. maintien de clans familiaux) – entre en crise à partir des années 70 avec la conjonction / succession de différents évènements relevant :

- de l'institution économique : la gestion des grands barrages est délocalisée, une grande entreprise industrielle voit ses effectifs divisés par 2...
- de l'institution politique : fin des garnisons, création du tunnel routier en 1980 (d'où, les voyageurs ne s'arrêtent plus sur le territoire) ouverture des frontières en 1993 (fin de

¹¹ Epique, tragique, comique, ironique, nostalgique... autant de termes empruntés à White (2009) et renvoyant à des modes de narration permettant au chercheur de retisser des liens entre des évènements, de caractériser des enchaînements d'évènements à partir des qualités sensibles, des traces, des indices qu'il peut recueillir et aussi à partir de ce qu'il veut comprendre (l'évènement dont il cherche à retrouver le sens, la genèse...). La narration est une reconstruction du chercheur au même titre que sa définition / délimitation de ce qu'est un évènement (Ricoeur, 1983). Pour le dire autrement un même évènement (reconstruit) peut être inséré dans des régimes de narration, des processus d'institutionnalisation différents.

¹² pour qualifier ce type de mouvement, il me semble préférable de parler de processus d'institutionnalisation tragique plutôt que de « désinstitutionnalisation », car pour qu'un agencement individuel ou collectif entre en crise, décline, voire disparaisse, il faut aussi un processus instituant, un « travail du négatif » comme disent les philosophes, mais qui est bien un travail, une institutionnalisation (qui défait plutôt que, ou en même temps, qu'elle ne fait).

¹³ Il est important de noter que, à une époque donnée, le mouvement d'une institution sur le territoire n'est pas univoque ; elle peut s'incarner dans des machines paradoxales : comme on l'a vue ci-dessus, l'institution économique peut prendre une forme épique ET tragique. Cela tient au fait que les significations, les fonctions qui constituent le noyau dur d'une institution sont plurielles et en tension. Ainsi lorsque certaines significations/fonctions d'une institution sont activées (suite à des évènements relevant à la fois d'autres institutions et à la fois des dynamiques propres aux machines du territoire), d'autres tendent à devenir virtuelles (suite à des évènements, etc...) ; d'où cette coexistence de processus d'institutionnalisation épique (activation de significations) et tragique (virtualisation de significations jusque là activées) ; ou encore cette coexistence entre des machines modernes (en croissance mais non hégémoniques) et des machines traditionnelles (en déclin mais qui n'ont pas disparu, se recomposent en s'hybridant aux machines modernes...)

l'économie de la frontière : douanes, hébergement, sncf) ; fin des garnisons (avec la vie économique et sociale qui va avec pour le canton) ;

Autant d'évènements qui ont pour suite la destruction d'associations économiques (entreprises, emplois) ayant des conséquences sur les formes locales de l'institution privée : migration, baisse démographique. Ainsi, la population active du territoire baisse de 10% entre 1990 et 1999 (-23% d'ouvriers, -30% d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise). Cette crise économique entraîne donc une baisse démographique sensible : entre 1968 et 1999, le canton passe de 10 000 à 6500 habitants ; parmi les habitants qui restent sur le canton, beaucoup doivent changer de mode de vie en acceptant des trajets quotidiens pour trouver du travail : entre 1990 et 1999, la population vivant ET travaillant sur le canton baisse de 27% et la part d'individus travaillant hors de leur commune et dans le département augmente de 15%. La précarité se développe et s'installe: la population active ayant un emploi baisse de 15% entre 1982 et 1990 et encore de 15% dans la période suivante (90-99). Sur cette dernière période, le nombre de temps partiel augmente de 50%. Enfin la population du territoire vieillit ; entre 1990 et 1999, le nombre de retraités augmente de 30% ; la population des jeunes (15-24 ans) actifs baisse de 50% et celle des jeunes scolarisés baisse de 27%¹⁴

Au milieu de cette crise de machines institutionnelles locales (indissociablement économiques et privées), dans et par des séries d'évènements dont le mouvement est tragique, reste stable le domaine agricole, c'est à dire une agriculture de montagne bénéficiant en 1996-98 d'un label « zone de revitalisation rurale » ; et, ce qui s'institutionnalise, depuis les années 80, c'est le tourisme de neige avec 3 stations sur le territoire ; plus précisément ces trois stations connaissent un boom de fréquentation jusqu'aux années 1990 (faisant du tourisme d'hiver une réelle ressource pour une partie du territoire, pas toutes les communes), puis des difficultés dans les années 2000 suite à différents évènements : une baisse de fréquentation due à la fois à la concurrence d'autres territoires et à plusieurs hivers « sans neige » ; d'où des difficultés économiques pour les stations (endettement...).

Comment les acteurs politiques locaux font l'expérience de ces différentes séries évènements (tendances) qui bouleversent bon nombre de machines institutionnelles du territoire ? Principalement sur un mode tragique, i.e. en terme de mort du territoire non seulement économiquement mais socialement. Parmi ces élus, un certain nombre¹⁵ ne désespèrent d'ailleurs pas de voir ce territoire connaître un regain de vitalité avec le retour de grandes industries et d'hypothétiques grands chantiers : sur la base de cette posture nostalgique, ils prospectent pour attirer à nouveau sur le territoire des machines susceptibles de le redynamiser ; Quant aux élus des communes où sont implantées les 3 stations, ils ont logiquement¹⁶ tendance à miser sur le développement du tourisme d'hiver ; bien que cela ne résolve pas aux yeux de l'intercommunalité les problèmes rencontrés par l'ensemble du canton. Une troisième tendance se dessine alors au sein de l'intercommunalité, soit une autre façon pour certains élus¹⁷ d'être affectés par les évènements du territoire : s'ajoutant aux difficultés économiques durables du territoire, les difficultés ponctuelles rencontrées par les stations au tournant des années 2000 vont conduire (en tant qu'évènements qui font suite) à l'émergence dans la structure politique locale d'un discours discordant : un petit nombre d'élus, tout en reconnaissant la crise, le déclin économique du territoire élabore un discours critique à propos des stratégies politiques locales : il ne sert à rien selon eux d'espérer un redressement du secteur industriel sur le canton et il est trop risqué de tout miser sur le tourisme d'hiver (manque de neige qui risque de s'aggraver avec le réchauffement climatique qui commence à devenir un discours « dominant »). On passe donc :

¹⁴ Données INSEE.

¹⁵ de par leur trajectoire, c'est à dire au regard de leur rapport biographique aux institutions du territoire, au regard des évènements du territoire dont ils ont fait l'expérience au fil du temps.

¹⁶ Ou plus rigoureusement, car cette machine économique locale qu'est la station de sport d'hiver contribue à instituer au quotidien la commune (comme machine politique) et leur rôle (d'élus) : au sens où une partie importante de l'activité communale consiste à contribuer à la vie / survie de la station ; cette dernière a donc bien colonisé l'institution politique locale et celle-ci en retour en vit.

¹⁷ en tant, eux-mêmes que machines politiques (mais ils ne sont pas que ça... : ils sont aussi des machines privées et économiques... ce qui influe aussi sur leur rapport au projet de développement local qui est alors en train d'émerger)

- d'une séquence où l'institution économique de par son mouvement propre (séries d'événements) « met à mal » l'organisation politique locale (au regard des fonctions qui poussent cette dernière à réagir, en l'occurrence à réduire la dimension problématique de ces événements pour les populations)
- à une séquence où la machine politique locale (ou plutôt une partie d'entre elle, cf. le rapport diachronique aux institutions des individus innovateurs), face à ces perturbations exogènes (d'origine économique), élabore une auto-critique : « nous ne pouvons pas nous fier aux recettes du passé, il faut trouver d'autres voies de développement du territoire »

Ce discours critique (minoritaire) va déboucher sur une innovation, un plan d'action à partir du moment où il va rencontrer (grâce à un acteur politique local évoluant dans plusieurs lieux de l'institution politique) une « prise » en provenance d'autres machines de l'institution politique (l'UE et la Région) : le « contrat de plan station moyenne ». Ce contrat permet l'obtention de financement pour des actions de développement du territoire à condition que l'ensemble des communes du territoire soient concernées ; pour le canton considéré, cela imposait alors d'élaborer un projet qui ne soit pas basé sur le « tout ski » comme unique levier de développement, mais qui repose sur la diversité des ressources du territoire

Le format de cette prise institutionnelle - au sens où ce support d'action va orienter le pouvoir instituant de la structure politique locale et de son projet de développement - conjugué à certaines propriétés des machines économiques et politiques locales, a conduit à la genèse d'un projet de développement territorial (comme événement qui fait suite) dans lequel le développement du territoire (« bien vivre ici ») est basé sur des activités touristiques faisant de l'ensemble du territoire du canton une destination touristique, en l'occurrence son patrimoine naturel (pas seulement la neige), historique, culturel. Une administration locale ad hoc est alors créée ayant pour mandat d'instituer une telle version du territoire à travers diverses actions (cf. descriptifs ci-dessus).

Une fois que le projet de développement territorial est devenu un événement « cristallisé » au sein de la structure politique locale, il faut s'interroger sur les suites de cet événement, autrement dit ce qu'il devient (une machine) et ce qu'il va instituer ou pas dans le cadre des autres machines constitutives du territoire.

3. Le projet de territoire comme « ce qui devient » : le pouvoir d'instituer du politique à l'épreuve des autres institutions sociales du territoire.

Le projet de territoire en tant que plan d'action prétend à instituer le territoire : il veut changer les relations entre certains acteurs économiques, mais aussi leurs stratégies commerciales ; il entend aussi changer les représentations et les usages que les citoyens ordinaires ont de leur espace de vie. Dit autrement, à travers ce projet, la machine politique locale (élus, le syndicat mixte et son administration) cherche à transformer les machines encastrées dans les institutions économique et de la sphère privée ; elle cherche à les coloniser, c'est à dire en faire des supports de l'institutionnalisation de son projet pour le territoire. Deux questions se posent alors : 1° d'une part, dans et par quels processus et media la machine politique locale tend à opérer cette colonisation ? 2° d'autre part, quelle est la portée effective de cette colonisation des machines du monde vécu des citoyens (identité pour soi, routines quotidiennes, famille, réseau personnel, relations économiques...) par la machine politique locale (dans et par son projet) ?

1° Il faut avant tout insister sur le fait que la dynamique instituante de ce projet de développement territorial n'est pas univoque : au fil du temps et des présidents de la structure administrative porteuse du projet, ce dernier est tantôt vu, par ceux qui le portent, comme le processus par lequel s'institue l'identité patrimoniale du territoire (version 1)¹⁸; tantôt on en fait avant tout un moyen d'améliorer

¹⁸ Il faudrait ajouter une « version 0 » porté par tous les élus qui ne croient pas en ce projet de développement local basé sur le patrimoine / le tourisme, comme le rappelle un responsable administratif du projet : « Ils [certains élus] n'envisagent pas l'avenir, ils n'ont pas de projet de développement. Pourtant ils ont toujours su que les frontières allaient s'ouvrir et que ça allait mettre par terre l'économie locale, mais ils ne l'ont jamais cru ! » (Un membre de l'administration locale porteuse du projet de territoire)

l'attractivité des trois stations de sport d'hiver à travers le développement d'infrastructures et de services annexes à l'activité ski¹⁹ (version 2) ; tantôt ce projet de développement économique / touristique est vu comme une façon de construire une véritable intercommunalité (version 3) !

Il y a donc une pluralité des logiques instituant le projet ; il y a une lutte entre différents acteurs politiques pour maîtriser l'institutionnalisation du projet (son orientation, ses enjeux et ses moyens). Comment cela joue-t-il sur la capacité du projet à contribuer à instituer des machines institutionnelles territorialisées (individus, collectifs, objets...) qui, par définition, sont composées en amont par les institutions économique et de la sphère privée ? Cette lutte politique (cette tension de significations au sein même de la structure politique locale) génère sans doute un éparpillement du pouvoir instituant associé au projet de développement : le projet dans sa version 2 va ainsi tout particulièrement intéresser et mobiliser les acteurs des stations (commerçants, opérateurs, office du tourisme...) ²⁰, mais lorsque c'est la version 1 du projet qui va redevenir dominante du fait du jeu politique local, ces acteurs vont se distancier et être moins influencés / porteurs du projet de territoire (voire vont le critiquer et s'y opposer) ²¹. D'un autre côté, on peut considérer que cette pluralité des versions du projet permet d'avoir une emprise sur une pluralité d'acteurs et de machines - différentes sortes de « groupements », différents types de catégories de populations en fonction de leur profession, de leur rapport personnel au territoire comme espace de vie et biographique... - au fil du temps. En tout cas, les 3 versions du projet sont bien en tension, elles ne forment pas un tout intégré (y compris pour les populations) qui déploierait une logique instituant unique en direction des machines humaines et non-humaines du territoire.

Par ailleurs, pour mettre en oeuvre son projet, la structure administrative mobilise les médiums que sont l'argent et le pouvoir, mais aussi des signes sous la forme d'un journal local ayant vocation à publiciser ce qui se passe sur le territoire en matière de patrimoine, au sens large, à destination des touristes et des autochtones ; ces derniers sont censés être à la fois auteurs (ils sont à l'origine de certains des événements relatés) et destinataires de ces signes comme l'explique un responsable institutionnel : « *On est sur un territoire qui n'a pas de culture touristique (mais industrielle, commerciale). Les gens du canton (les habitants, les commerçants) ont un espèce de complexe, ils pensent que ce n'est pas un territoire touristique d'exception, qu'on ne peut y accueillir que des touristes de 3^{ème} ordre, par exemple des centres de vacances à bas prix). Ce projet ça doit leur permettre de changer de monde économique, mais il faut qu'ils se prennent en main [] Le journal, il est aussi destiné aux habitants du coin. Ça a une visée narcissique : les rendre fiers de leur pays. Petit à petit, ça va diffuser, il va y avoir une prise de conscience : « Ah ben ouais... c'est notre pays ! », oui une prise de conscience ! Par exemple les forts [militaires], pour les habitants aujourd'hui, c'est soit une réserve de lauze et de pierre, soit un ancien lieu de garnison d'hommes en armes, soit un tas de cailloux » Le projet de territoire ne peut donc constituer une rupture, une innovation irréversible que si les habitants deviennent acteurs du projet, i.e. que le projet ou certaines de ses manifestations / accomplissements non seulement instituent (transforment), mais aussi soient institués par certains*

¹⁹ ces acteurs favorables à la version 2 du projet, n'adhèrent pas en général à la version 1 : « *ils ne se rendent pas compte que leur seule porte de sortie, c'est le tourisme. Ce projet de développement, c'est un changement profond pour le territoire, c'est le canton qui deviendrait la destination touristique : c'est les patrimoines qui nous font vivre... pas les tours de béton et les tours opérateurs* » (Un membre de l'administration locale).

²⁰ En insistant sur la mise en valeur des stations, le projet parle aux acteurs des communes concernées, mais avant tout dans une logique de prédation (Descola, 2005.) Les acteurs des stations du canton « revendiquent le ski », attendent « une mise en commun [au niveau cantonal] du produit ski [] : des salons qu'on fait ensemble [avec les autres stations], la promotion, la commercialisation d'un forfait pour toutes les stations » (un directeur de station). Dans ce cas de figure, c'est l'institution économique qui dans les faits colonise le projet et lui impose (pour un temps) ses propres significations / fonctions, son propre pouvoir instituant (adapter l'offre pour améliorer les profits, la rentabilité).

²¹ Par exemple, un responsable d'office de tourisme en station remarque « Le journal, c'est une bonne idée mais il faut le centrer sur l'information pratique à l'attention des touristes... et pas sur le jardinage ! », et ce alors que le projet de territoire a pour ambition de ne pas être seulement un projet de développement touristique, mais aussi une tentative de créer un sentiment d'appartenance collective, chez les habitants du canton.

habitants : « *Il faut que les habitants se prennent en main là-dessus... sur les ressources internes du canton* » (idem). Autrement dit, l'institutionnalisation de ce projet de territoire supposerait de réinstaurer des machines individuelles et collectives existantes, relevant de l'institution économique et de l'institution de la sphère privée, à l'aune des nouvelles significations du projet de développement local : les pensées, pratiques, relations sociales des citoyens du territoire sont censées à terme évoluer, être pénétrées des représentations du territoire portées par le projet. Or, ces citoyens sont déjà institués par et instituent en permanence au quotidien d'autres rapports à ces institutions sociales... et on ne change pas de rapports aux institutions comme on change de vêtements... même si ces rapports peuvent évoluer au fil des événements, constitutifs des dites institutions et dont les individus et les collectifs font l'expérience.

2° Concernant la portée effective du projet de développement, notre hypothèse est que ce dernier ne peut instituer les acteurs ordinaires du territoire (selon les significations propres qui sont les siennes : p.e. faire des habitants des acteurs fiers et promoteurs de leur espace de vie...) que si les messages (signes) et les supports d'action (prises) dans et par lesquels il peut développer une emprise sur les populations, viennent dans un premier temps contribuer / alimenter les rapports que ces acteurs ordinaires entretiennent quotidiennement avec les institutions économique et de la sphère privée. C'est seulement si cette affinité existe que dans un second temps, le projet de territoire peut, selon des voies non pré-déterminées, influencer sur les façons dont les institutions économique et privée instituent les citoyens du territoire (en en faisant des machines institutionnelles) : il y a alors co-évolution des rapports de l'individu étudié aux différentes institutions qui le constituent : le projet de territoire interfère avec les institutions sociales du territoire (à travers les individus) mais en retour ces dernières donnent un visage au projet, non prévu au départ par ses porteurs politiques. Que peut-on dire de cet aspect crucial de l'institutionnalisation du projet de territoire à partir d'une enquête quantitative (questionnaires) et qualitative (observations et entretiens) auprès d'acteurs ordinaires du territoire, menée deux ans après le lancement du projet ?

De manière générale, il faut noter que un peu moins de 6 enquêtés sur 10 se sentent concernés, affectés, intéressés, à titre personnel, par le projet de territoire ; à l'inverse, 3 enquêtés sur 10 n'ont aucun attachement à ce projet, au sens où c'est un aspect de la vie sociale du territoire qui ne les concerne pas directement. Pour tous (concernés ou pas), ce projet est avant tout un moyen efficace de promouvoir le tourisme sur le territoire ; par contre ils sont une minorité (43% des concernés ; 28% des non concernés) à considérer que l'identité locale du territoire et de ses habitants est liée à ce projet de développement territorial²². Ces données sont importantes car elles permettent d'affirmer que les citoyens ordinaires développent un rapport à ce projet de territoire avant tout fondé sur l'institution économique : c'est parce que ce projet est censé revitaliser l'économie du territoire (dont ils font eux-mêmes partie, puisqu'ils en bénéficient sous différentes formes directes ou indirectes) que les habitants le dotent d'un sens, d'une pertinence et qu'ils développent un rapport (idéel et/ou pratique) avec lui. Par contre, pour la majorité des individus enquêtés, deux ans après le lancement du projet, ce dernier reste déconnecté de l'identité propre du territoire et des habitants, autrement dit de l'institution privée dans laquelle ils sont encastrés : les routines, usages, relations privées qu'ils déploient sur le territoire ne s'appuient pas, pour la majorité d'entre eux, sur les représentations et les supports d'actions que la structure politique cherche à instituer à travers ce projet. On peut approfondir ces différentes affirmations en centrant l'analyse sur différentes études de cas.

Tout d'abord, le fait que le concernement ou le non concernement d'acteurs ordinaires à l'égard du projet de territoire dépende de la contribution de ce dernier au rapport à l'institution économique des enquêtés. Par exemple dans l'enquête par questionnaires, presque 9 commerçants sur 10 considèrent que ce projet de territoire a un impact plutôt positif sur le territoire, 83% jugent que ce label permet de promouvoir le tourisme localement, et 6 sur 10 qu'il est lié à l'identité locale du lieu et des habitants²³. En exploitant les verbatims de ces enquêtés, on note que pour ces enquêtés commerçants, ce label « est attractif », « rapporte de l'argent », « accroît la notoriété du territoire », « donne un côté

²² il faut quand même noter que presque ¼ des enquêtés considère que ce projet n'a aucun impact sur le territoire

²³ Pour la population enquêtée, les résultats sont respectivement 68%, 72% et 40%.

qualitatif qui permet d'attirer du monde », « développe le tourisme et le commerce ». Autrement dit, c'est bien parce que ce projet de territoire peut, aux yeux de ces enquêtés, conforter leur encastrement dans l'institution économique locale (en développant le commerce touristique) que ces derniers développent un rapport subjectif positif à ce projet de territoire ; autrement dit ce dernier contribue à instituer leur subjectivité en les convainquant que le dynamisme économique (basé sur une identité de territoire affirmée) dépend (en partie) de l'existence de ce projet. A l'inverse, si l'on étudie maintenant le rapport des agriculteurs à ce label de territoire, des différences assez nettes avec le groupe précédent apparaissent. Seulement 1 sur dix considère que ce projet de territoire a un impact positif sur le territoire. La majorité d'entre eux considère que ce label n'a pas d'impact particulier sur ce territoire. Plus précisément, si 6 sur 10 considèrent que ce label est un moyen de promouvoir le tourisme localement, un sur 10 seulement juge que l'identité du territoire et de ses habitants est liée à ce label de territoire. On peut avancer que ces jugements plus réservés sur ce projet de territoire tiennent au fait que, de par leur activité professionnelle (en tant que façon d'être inscrit pratiquement dans l'institution économique locale), les agriculteurs ne font pas de la venue de touristes sur leur territoire un enjeu prioritaire²⁴ ; dès lors le projet de territoire et les signes qu'il diffuse n'ont que peu d'emprise sur leur subjectivité et leurs pratiques.

Ensuite le fait que l'attachement des individus au projet de territoire (autrement dit la capacité de ce dernier à instituer les acteurs ordinaires (que ce soit leur subjectivité ou leurs pratiques en tant que composantes de l'individu comme machine institutionnelle)) dépend de la capacité des signes et prises du dit projet à instituer le rapport des individus à l'institution de la sphère privée.

Ainsi, des habitants ordinaires peuvent être fortement réticents au projet de territoire tant qu'ils le perçoivent comme une marchandisation, une commercialisation de leur territoire, qui vient à leurs yeux s'opposer à leur mode de vie quotidien sur ce territoire ; si ces individus développent ce type de subjectivité, c'est que les significations du projet de territoire entrent en tension, voire en contradiction avec les significations qui informent leur rapport quotidien à l'institution de la sphère privée : en particulier le projet de développement donne à voir le territoire comme un fonds de ressources mobilisables dans le cadre d'une logique économique (production / consommation de « ressources »), ce qui s'oppose aux processus qui les instituent au quotidien. Ainsi l'exploitation du questionnaire révèle que certaines personnes interrogées et qui se déclarent les plus liées à leur lieu de vie adoptent des attitudes parmi les plus critiques à l'égard du projet de développement territorial en pointant fortement l'écart entre ce qu'ils perçoivent comme une vision technique/technocratique, voire médiatique, du territoire par rapport à une approche « vécue » (celle des habitants) : « pour eux, ce projet, ce n'est pas ça être d'ici [] ça ne correspond pas du tout à l'histoire du coin [] ce n'est pas comme ils disent [dans le journal, dans les dépliants touristiques] ». Ainsi des acteurs pointent comme une contradiction le fait de vouloir, à travers le projet à la fois instaurer une identité territoriale authentique ancrée dans une histoire locale et développer le tourisme sur le territoire. Pour ces acteurs ordinaires, l'impact du label sur le territoire est plutôt négatif car « la pollution fait partie des effets négatifs du tourisme », « certains touristes ne sont pas très respectueux et polluent nos montagnes », « ce label s'avère trop industriel et pas assez artisanal »...

Par ailleurs le rapport biographique de certains habitants à l'institution de la sphère privée locale semble incommensurable avec les prises et signes déployés par la structure publique et son projet de développement local. Ainsi, ce monsieur qui explique à propos de toutes les supposées traditions dont le projet de développement local veut faire un patrimoine qui ferait la fierté de tous les habitants : « *ma grand-mère elle a eu une vie très dure, alors tout ça [les traditions, le patrimoine] elle s'en fout, elle a trop souffert, elle veut oublier. Y'a que nous la génération d'après-guerre qui est mobilisée, pas les autres, pas ceux d'avant !* ». Pour ces vieilles personnes, ce passé que le projet veut mettre en valeur fait figure de repoussoir : ils ont toute leur vie cherché à échapper à ces modes de vie traditionnels, synonymes pour eux, avant tout de précarité et de vie trop dure... Pour ces habitants, le projet ne peut pas faire sens car tout leur rapport temporel à l'institution de la vie privée s'y oppose...

²⁴ Seulement 40% d'entre eux considèrent la venue de touristes comme un élément positif (contre 93% des commerçants). Et lorsque des arguments sont avancés par ces agriculteurs en faveur du tourisme, c'est sous la forme d'un « jugement d'efficacité à la troisième personne » du type « ça fait vivre les villages », « ça permet aux jeunes de rester au pays ».

A l'inverse, l'enquête ethnographique a permis de montrer que certains individus pouvaient se saisir des signes et prises « offert(e)s » par la structure politique locale, dans le cadre du projet pour conforter leur rapport à l'institution privée, voire faire évoluer ce dernier dans un sens positif à leurs yeux... tout en traduisant / trahissant les logiques instituant du projet de développement ! Ainsi un collectif d'habitants va solliciter les porteurs du projet de territoire pour financer et faire connaître leur propre projet de restauration (bénévole, sur leur temps libre) de vieux moulins dans leur village. Ce projet entre, pour les acteurs politiques, dans le cadre de leur action de valorisation du patrimoine local ; on peut donc dire que la structure politique locale parvient ici à instituer son propre projet en s'appuyant sur des composantes de l'institution privée des individus ; inversement les bénévoles vont pouvoir, grâce à ces financements cantonaux, déployer un rapport à l'institution privée acceptable / valorisé. Ainsi, Une bénévole explique que son investissement est directement liée à son parcours biographique : « *dans ce moulin, petite, j'y ai vu tourner mon grand-père, mon père qui me criait « Attention à l'eau », alors quand Bernard a proposé de les remettre debout, ça a fait tilt* ». L'investissement d'un autre bénévole relève d'une toute autre logique alliant sociabilité, défi technique et enjeu intergénérationnel : « *moi j'y connaissais rien aux moulins. Bon c'était la convivialité hein ! Et puis je me suis pris au jeu, le fait de cogiter pour tout refaire...et puis les anciens qui nous disaient qu'on y arriverait pas... et aujourd'hui y viennent pas le voir. A l'inauguration on a invité les vieux mais pour le lunch pas pour la farine !* ». Dans le cas de ces moulins restaurés, le projet de territoire parvient à instituer les individus et le collectif (l'association qui restaure les moulins), car il vient en appui d'un pouvoir instituant déjà agissant auprès des individus : leur rapport à l'institution familiale (renouer le lien avec la génération des grands-parents) ou leur rapport à l'institution du soi (organiser un temps pour soi avec des autrui qui comptent)²⁵

Conclusion

Au moment de la fin de notre étude –seulement deux ans après le début de la mise en œuvre du projet de développement local - il n'y a pas eu bifurcation du territoire, au sens où, si le projet existe bien et se déploie, il n'a pas conduit sur le territoire considéré à un ré-agencement global des rapports entre institutions privée, économique et publique – rapports qui se manifestent dans une multitude d'évènements et machines institutionnelles.

Cela ne signifie pas qu'il ne se passe rien ; mais le pouvoir instituant du projet ne se déploie pas sur le territoire à partir d'un plan unique ; au contraire, il se mêle et se dilue dans la multitude des mouvements et machines institutionnel(le)s qui font et défont en permanence le territoire. On peut bien sûr expliquer cela par le fait que l'échelle de temps de notre observation est trop courte (deux ans) et qu'un projet ambitionnant de fabriquer un nouvel «ordre territorial » ne peut être évalué, quant à sa capacité à introduire une rupture avec le passé, que sur le moyen terme (10 ans....). Mais il me semble que cet argument méthodologique ne tient pas pour au moins deux raisons.

D'une part, j'ai essayé de montrer (2.) que ce projet de développement local n'est pas un événement d'une radicale nouveauté, dont les origines unilatéralement exogènes au territoire le doteraient d'un tranchant, d'un potentiel de désordre lui permettant d'instituer une bifurcation territoriale. Au contraire, on peut par la mise en récit montrer que cet événement est le point de convergence de séries d'évènements enracinés largement dans les machines du territoire ; autrement dit cet événement s'enracine dans un institué territorial, dans un « déjà là » ; cela ne veut pas dire que c'est un épiphénomène, une simple répétition-reproduction de l'existant : il introduit bien une différence, un bruit... mais qui résulte du mouvement propre et des interférences entre les machines institutionnelles du territoire (et certes aussi des machines d'autres territoires : Etat central, autres Etats, entreprises non strictement locales, migration de populations, union européenne, conseil régional, tours opérateurs.....).

Comment comprendre que de l'institué puisse produire du nouveau (l'évènement « projet de développement local ») ? Car cet institué est toujours, en un instant t, « ouvert » sur un champ des

²⁵ ce qui correspond dans le questionnaire à des enquêtés pour qui l'impact de ce label est plutôt positif sur le territoire car : « il permet de s'identifier, de se distinguer », « il renforce l'aspect qualitatif du territoire », « il protège le territoire », « il le préserve et le valorise », « ce label représente un retour aux sources ».

possibles : certains possibles étant actualisés, sous une forme singulière, d'autres restant virtuels selon les interactions entre institutions, entre machines et entre institutions et machines...

D'autre part, le projet de développement local ne déploie effectivement un pouvoir d'instituer qu'à la condition que les signes et les supports d'action qui le constituent trouvent des affinités avec les logiques instituant (privées, économiques) des machines territoriales déjà là que sont les individus, les collectifs (politiques, économiques, familiaux...), les agencements socio-techniques... Autrement dit, le projet n'institue... qu'à la condition de co-évoluer au contact des institutions sociales déjà constitutives des populations et groupes sociaux du territoire. Le projet ne peut pas transformer ces institutions, il ne peut que co-évoluer avec elles, en participant du territoire comme ordre auto-organisé (et non pas fabriqué) ; aussi quelle que soit l'échelle de temps de l'enquête, cette perspective d'analyse invalide la métaphore de la rupture, de la bifurcation (qui suppose de pouvoir délimiter clairement un avant et un après), mais aussi celle de la permanence ou de l'éternelle répétition !

Denis Laforgue
UdS
Laboratoire LLS

Bibliographie

- Castoriadis C., 1975, L'institution imaginaire de la société, Paris, Seuil
Descola P., 2005, Par delà nature et culture, Paris, Gallimard
Garfinkel H., 2007, Etudes d'ethnométhodologie, Paris, PUF
Guattari F., 2013, Qu'est-ce que l'écophilosophie, Paris, Editions Lignes
Laforgue D., 2009, « Pour une sociologie des institutions publiques », Socio-logos.
Mauss M. 1968, Essais de sociologie, Paris, Seuil.
Merleau-Ponty M., 2003, L'institution, Paris, Belin
Passeron J.-C. et Revel J., 2006, Penser par cas, Paris, EHESS
Propp W, 1965, Morphologie du conte, Paris, Seuil
Quérel L., 2006, « Entre fait et sens . La dualité de l'événement », Réseaux, n°139
Raymond R., 2009, Changer. Sociologie vitaliste des conduits ordinaires, Thèse d'habilitation à diriger des recherches, Université de Fribourg.
Revault d'Allonnes M., 2006, Le pouvoir des commencements, Paris, Seuil
Ricoeur P. 1983, Temps et récit 1, Paris, Seuil
Sahlins M. 2005, La découverte du vrai sauvage, Paris, Gallimard
Taylor C. 1994 [1992], Multiculturalisme. Différence et démocratie, Paris, Aubier.
White H., 2009, « Poétiques de l'histoire », Labyrinthe, 2009 (2)

L'INSTITUTIONNALISATION D'UN PROJET DE TERRITOIRE : NI RUPTURE, NI PERMANENCE

- Evènement (issu lui-même d'une série d'évènements...) qui fait suite sous forme de machines institutionnelles
- ➡ Enchâssement d'évènements comme dynamique territoriale instituée (= machines institutionnelles : individus, collectifs, agencements techniques)
- ↻ processus instituant d'une institution par une autre

- institutionnalisation sur un mode épique
- institutionnalisation sur un mode tragique
- institutionnalisation sur un mode nostalgique
- institutionnalisation sur un mode critique

